

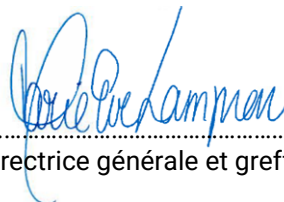
AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°347

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le *Règlement n°347 modifiant le Règlement de zonage N°265, le Règlement de lotissement N°266 et le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) N°268* a été adopté le 21 juillet 2022 à la réunion extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 66, rue Principale Est, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 11^e jour d'août deux mille vingt-deux.



.....
Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Eve Lampron, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures de l'avant-midi, le 11^e jour d'août 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour d'août deux mille vingt-deux.



Signé :
Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière